

En tout cas, nos coreligionnaires manitobains n'ont rien à perdre à un changement, et il suffit qu'ils aient l'espoir d'y trouver un soulagement à leurs maux pour les justifier de s'employer de tout leur pouvoir à amener ce résultat.

AUX ETATS-UNIS

Mgr Sharretti, de retour à Washington d'un voyage à la Nouvelle-Orléans, a confirmé la nouvelle disant qu'il avait été nommé évêque à la Havane, en remplacement de Mgr Emmanuel Santander y Frutos, démissionnaire.

L'ancien évêque de la Havane était d'origine espagnole et occupait ce siège depuis 12 ans.

Mgr Sharretti, qui est âgé de 43 ans, est né en Italie et est venu aux Etats-Unis avec le cardinal Satolli, en 1894, comme attaché de la délégation apostolique. Son sacre aura lieu à l'église de Saint-Louis de Gonzague, au commencement de janvier.

M. l'abbé Meifuss écrit dans le *Review*, de St. Louis, à propos d'une lettre pastorale de Mgr Gonzales, évêque de Chilapa, Mexique, sur les écoles paroissiales dans son diocèse :

Nous souhaitons à Mgr Gonzales plein succès dans son entreprise. Nous aussi, nous avons beaucoup de décrets de conciles pléniers, mais qui n'existent la plupart que sur le papier ; de sages décrets, mais qui ne sont guère appliqués.

5 seulement de nos 14 archidiocèses et 31 seulement de nos 71 diocèses et vicariats ont une commission scolaire. Qu'est-ce que font ces 36 commissions scolaires ? A l'exception d'une demi-douzaine, aucune, que nous sachions, n'a d'autre activité que de figurer dans le *Catholic Directory*. Ils sont rares, en effet, les diocèses où les instituteurs et les écoles sont soumis à des examens ou inspections, où l'on élabore et l'on applique un programme d'études. Nous savons bien que des milliers de prêtres, guidés par leur bon sens, sans commission scolaire ou en dépit d'une commission scolaire, entretiennent des écoles qui sont supérieures aux écoles publiques ; mais quel bien immense l'on produirait si partout l'on faisait fonctionner un rouage comme celui de Chilapa ! On pourrait commencer sur un plan rudimentaire ; l'échange annuel de vues amènerait bientôt des perfectionnements. Les parents et les enfants catholiques sentiraient la supériorité des écoles paroissiales sur les écoles publiques et la fréquentation de nos écoles prendrait des proportions de plus en plus grandes.

Pour le prouver, on nous permettra de citer cet extrait du 12^{me} rapport annuel de la Commission Scolaire Catholique de Lavenworth :